



La lettre N°109 - mercredi 31 mars

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda

cette semaine :

- **lundi 29 mars** 11h : Rendez-vous avec l'Association "Améliorer les Déplacements et les Transports en Loire Sud"
- **mardi 30 mars** 16h : Intervention lors de l'examen en deuxième lecture du texte ouvrant les jeux en ligne aux opérateurs privés
- **mercredi 31 mars** 10h : Audition de la Fédération Française de Football par la Commission des Affaires Culturelles
- **jeudi 1^{er} avril** 9h : Auditions dans le cadre de la Mission sur le Stress au travail
- **vendredi 2 avril** 9h : Rendez-vous avec le Directeur de la STAS
- **samedi 3 avril** 10h30 : 25 ans de l'ALCPM à Montreynaud

Assemblée Nationale



Invité de l'émission "le Député du Jour" sur LCP

J'étais mercredi 31 mars, à 21h45, l'invité de Nathalie Cuman dans l'émission "Le Député du Jour" sur LCP. L'occasion d'évoquer mon engagement et ma passion pour le sport et de revenir notamment sur mon récent rapport parlementaire.



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

L'Actualité



Explication de vote sur le texte "Jeux en ligne" !

J'ai effectué au nom du Groupe Socialiste l'explication de vote sur le texte voulu par le Gouvernement et visant à libéraliser les paris en ligne. C'est à cette occasion qu'a eu lieu un incident de séance puisque la Droite, qui n'était alors pas majoritaire dans l'Hémicycle a fait trainer la procédure de vote en contradiction avec tous les usages de l'Assemblée Nationale. Voici les raisons qui nous conduisent à rejeter ce texte :

Chers collègues, j'aimerais expliquer pourquoi le groupe socialiste, radical, citoyen votera la motion de rejet préalable qui vient d'être

défendue par notre collègue Gaëtan Gorce. Comme il l'a bien résumé, nous éprouvons un sentiment de malaise par rapport au calendrier et au contexte dans lequel s'inscrit la discussion de ce projet de loi en deuxième lecture. Nous avons vraiment l'impression de légiférer sous la pression des intérêts particuliers et privés de vos amis.

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Analyse



Retraites des infirmières : non au coup tordu de Nicolas Sarkozy !

Avec mes collègues députés socialistes, radicaux et citoyens nous avons déposé 5 500 amendements sur le **projet de loi relatif à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique**, examiné à partir de la semaine prochaine à l'Assemblée Nationale et dans lequel a été introduit **subrepticement un changement du régime de retraite des infirmières**.

Nous voulons ainsi dénoncer le double discours de Nicolas Sarkozy sur la réforme des retraites.

D'un côté il affirme ne pas vouloir « passer en force ». De l'autre son gouvernement impose en moins de deux mois la modification d'un régime de retraite dans le secteur hospitalier alors même que les infirmières et leurs organisations syndicales l'ont massivement rejetée.

La méthode est inacceptable. Elle contredit l'engagement du président de la République de réaliser une réforme équitable et POUR TOUS. Les infirmières sont sommées de choisir entre la non revalorisation de leur salaire et le recul de l'âge de départ à la retraite sans connaître les nouvelles règles qui s'imposeront à tous.

Plus grave encore, à aucun moment n'a été négociée la pénibilité d'une profession, pourtant reconnue par Nicolas Sarkozy lui-même lors de sa rencontre avec les Français sur TF1.

Enfin, comment admettre que le Gouvernement viole les principes du dialogue social qu'il a lui-même institué en transformant un accord ultra-minoritaire en projet de loi.

Notre bataille parlementaire n'a d'autre but que d'obliger le président de la République et le Gouvernement à tenir leur parole et à respecter les règles du jeu de la réforme des retraites sur lesquelles ils se sont solennellement engagés.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La Photo

Remise du trophée "Des vélos et des hommes" à Christian Hutin, député du Nord et maire de Saint-Pol pour son engagement dans la lutte contre le dopage



[Lire la suite sur le blog...](#)

Convaincre

Pétition pour la Défense de la Parité



Alors que le gouvernement prépare un projet de loi qui, en créant les conseillers territoriaux, va faire régresser la parité, il me semble nécessaire de nous mobiliser pour tirer la sonnette d'alarme sur cette régression démocratique et faire progresser à nouveau la parité en proposant de nouvelles avancées. Pour nous rejoindre, signer cette pétition et la diffuser largement, vous pouvez vous inscrire ici: <http://www.defendonsnosterritoires.fr/defendons-la-parite>

[Lire la suite sur le blog...](#)

Convaincre

Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites !



J'ai signé cet Appel refusant une réforme injuste de notre système de retraites. Vous pouvez retrouver cet appel à l'adresse :

<http://www.exigences-citoyennes-retraites.net>

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen - niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72% en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.lujanon.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.